



MUNICIPALITÉ
DE BEGNINS

ENQUETE PUBLIQUE DU 3 JANVIER AU 22 JANVIER 2019

La Municipalité soumet à l'enquête publique, dans un délai de vingt jours à compter du 3 janvier 2019, l'objet suivant :

**Route de Luins 4, Manège des Grâces, parcelle 666,
propriétaire Monsieur Pierre Félix :**

**Abattage de 3 tilleuls situés dans l'allée d'entrée du domaine.
Ces arbres sont en mauvais état.**

**Arborisation compensatoire :
3 nouveaux tilleuls seront plantés au même endroit.**

Les oppositions éventuelles doivent être adressées à la Municipalité de Begnins, par lettre recommandée, dans le délai indiqué ci-dessus.

MUNICIPALITE DE BEGNINS

Begnins, le 20 décembre 2018